
PARQUET
DU
PROCUREUR GÉNÉRAL
TSA 89 202
75055 PARIS CEDEX 01

(070)

Le procureur général
près la Cour de cassation
à
M. Pierre Geneviev
18 RUE DES CANADIENS
86000 POITIERS

Objet : Communication du sens de l'avis de l'avocat général

Ns Réf : R1984569

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous indiquer que, dans le dossier dont références susvisées, l'avis de l'avocat général tend à un non-lieu à renvoyer au Conseil constitutionnel.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

P/LE PROCUREUR GÉNÉRAL

